

Paris, le 17 janvier 2018.

ParcourSup : Le métier d'orthophoniste stéréotypé ; les étudiants désinformés.

Dans le but de réduire l'échec des étudiants en licence, de mettre fin au tirage au sort et de garantir une place à chacun, le gouvernement s'est notamment engagé à fournir des outils afin de préparer les lycéens à l'entrée dans les études supérieures. Dans ce contexte, ParcourSup, la nouvelle plateforme pour l'accompagnement du lycéen dans son orientation, a ouvert.

Cependant, le contenu du site Terminales 2017/2018, accessible directement depuis la plateforme ParcourSup et géré par l'ONISEP, fournit à l'étudiant des fiches métiers très peu fiables compte tenu des informations citées.

La FNEO et la FNO dénoncent aujourd'hui la désinformation faite sur le métier d'orthophoniste.

Notre formation et profession souffrant déjà d'un manque de reconnaissance, la fiche métier dédiée à l'orthophonie entretient des clichés contre lesquels nous luttons chaque jour. Réduisant notre métier de soignants à du jeu auprès de patients, cités ici comme des "clients" à 80% enfants, ou à du soutien scolaire, l'ONISEP nie toute l'étendue des compétences allouées à notre profession par le décret de 2002.

Outre les clichés dégradants sur l'orthophonie, on y trouve des "passions" requises aberrantes et incohérentes telles que "aimer réparer une machine à laver" ou encore "organiser des fêtes" et être actif sur les "réseaux sociaux".

Les pathologies citées par l'ONISEP ne représentent qu'une infime partie du champ de compétence et d'intervention des orthophonistes, professionnels de santé, qui interviennent auprès de nombreuses pathologies autres que celles de l'expression écrite et orale publiquement connues (troubles dys, bégaiement, ...). Ils interviennent aussi bien auprès de l'enfant que de l'adulte, dans les domaines ORL, en cas de pathologies neurologiques et/ou troubles des fonctions de communication de manière générale.

De plus, et comme le néglige fortement l'ONISEP, l'orthophoniste travaille avec de nombreux professionnels, dont la plupart font partie du domaine de la santé.

L'Etat ne peut se permettre de s'appuyer sur l'ONISEP, acteur dans l'orientation du lycéen, pour laisser les futurs étudiants choisir une formation et un métier en consultant ces fiches inexactes.

La FNEO et la FNO exigent d'être consultées dans ce processus d'orientation et resteront attentives à toutes productions liées à la description de la formation et du métier d'orthophoniste.

Contacts 

Anaïs Rolland, Présidente de la FNEO
06 99 63 01 11
**Chloé Baudeloche, VP Enseignement Supérieur
de la FNEO**

Contacts 

Anne Dehêtre, Présidente de la FNO
06 78 12 51 48
Emily Benchimol, Secrétaire adjointe de la FNO
06 86 59 31 24